

| Points clés |

Surveillance renforcée du chikungunya, de la dengue et du zika en France

- En France métropolitaine, *Aedes albopictus* dit « moustique tigre » est implanté dans 30 départements. En 2015, le Bas-Rhin a été classé comme un département de niveau 1 en raison de l'implantation du moustique vecteur. Il intègre donc le dispositif de surveillance renforcée du chikungunya, de la dengue et du zika en métropole, actif du 1er mai au 30 novembre chaque année.
- Entre le 1er mai et le 21 juillet 2016, 61 cas importés de dengue, 4 cas importés de chikungunya et 175 cas importés de zika ont été confirmés dans les départements métropolitains effectuant la surveillance renforcées de ces pathologies.

Page 2 et 3

Surveillance de l'asthme

- Dans les services d'urgence de la région Grand EST, l'activité liée à l'asthme est en baisse en semaine 29. Au niveau départemental, l'activité dans l'Aube reste toujours élevée en comparaison aux autres départements.
- Pour les associations SOS Médecins, l'activité liée à l'asthme est en baisse mais reste bien supérieure à celle observée à la même période en 2015.

Page 4 et 5

Surveillance des allergies

- En semaine 29, l'activité liée aux allergies reste faible en médecine ambulatoire.
- D'après le Réseau national de surveillance aérobiologique (RNSA), le risque allergique lié aux pollens de graminées est moyen pour l'ensemble des départements de la région.

Page 6

Surveillance de la mortalité

- D'après les données disponibles, on ne note pas d'augmentation inhabituelle de la mortalité tous âges et chez les personnes âgées de 75 ans et plus dans la région. Il est à noter que les données de la semaine 29 sont incomplètes en raison des délais de déclarations des décès.

Page 7

| Points clés des bulletins nationaux |

Depuis le 1^{er} mai 2016, l'Inpes, l'InVS et l'Eprus se sont réunis pour former Santé publique France. Pour plus de renseignements, rendez-vous sur le [site internet de Santé publique France](#).

Un point de situation au 21 juillet sur le **virus Zika** aux Antilles Guyane est disponible sur le site de Santé publique France en [cliquant ici](#).

Surveillance des urgences et des décès SurSaUD®. La synthèse hebdomadaire du 26 juillet 2016 est disponible sur le site de Santé publique France en [cliquant ici](#).

La synthèse nationale du Système alerte canicule et santé (SACS) du 21 juillet (fin de l'épisode de chaleur de mi-juillet) est mise en ligne à [cette adresse](#).

| Surveillance renforcée du chikungunya, de la dengue et du zika |

En France métropolitaine, *Aedes albopictus* dit « moustique tigre » est implanté dans 30 départements (figure 1). Ce moustique, espèce particulièrement agressive et nuisible, peut, dans certaines conditions, transmettre des maladies telles que la dengue, le chikungunya et le zika.

La surveillance de ces arboviroses est basée sur :

- La **déclaration obligatoire (DO)** des cas confirmés des trois pathologies avec signalement immédiat à l'ARS, qui s'applique à l'ensemble du territoire métropolitain ;

- Un **réseau de laboratoires** volontaires réalisant les diagnostics de ces trois pathologies ;

- Un dispositif régional de **surveillance renforcée**, mis en œuvre dans les départements de niveau 1 du 1er mai au 30 novembre.

En 2015, le **Bas-Rhin a été classé comme un département de niveau 1** en raison de l'implantation du moustique vecteur. Il intègre donc le dispositif de surveillance renforcée du chikungunya, de la dengue et du zika en métropole (décrit en page 3).

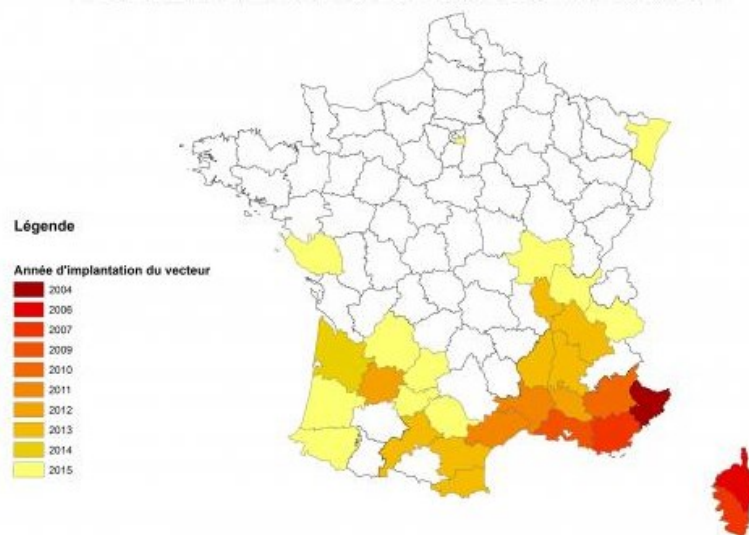
Du 1^{er} mai 2016 au 21 juillet 2016, dans les départements métropolitains effectuant la surveillance renforcée, ont été confirmés :

- 61 cas importés de dengue ;
- 4 cas importés de chikungunya ;
- 175 cas importés de Zika ;
- 2 cas de Zika par transmission sexuelle.

Il n'y a eu aucun cas de transmission vectorielle autochtone.

La répartition des cas importés en France métropolitaine selon les régions est présentée dans le tableau 1.

| Figure 1 | Département et année d'implantation du vecteur *Aedes albopictus* en France métropolitaine, année 2016



| Tableau 1 | Nombre de cas confirmés de dengue, de chikungunya et de zika signalés dans le cadre de la surveillance renforcée, par région, du 1er mai au 21 juillet 2016

Région	Cas confirmés importés			Cas confirmés autochtones à transmission vectorielle		
	Dengue	Chikungunya	Zika	Dengue	Chikungunya	Zika
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	0	0	4	0	0	0
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charente	8	0	28	0	0	0
Auvergne-Rhône-Alpes	17	1	37	0	0	0
Bourgogne-Franche-Comté	1	0	1	0	0	0
Corse	1	0	1	0	0	0
Ile-de-France	3	1	15	0	0	0
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	17	2	46	0	0	0
Pays-de-la-Loire	1	0	7	0	0	0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	13	0	36	0	0	0
Total	61	4	175	0	0	0

Plus d'informations sur les trois pathologies sur le site internet de Santé publique France : Dossier thématique [Maladies infectieuses / Maladies à transmission vectorielles](#)

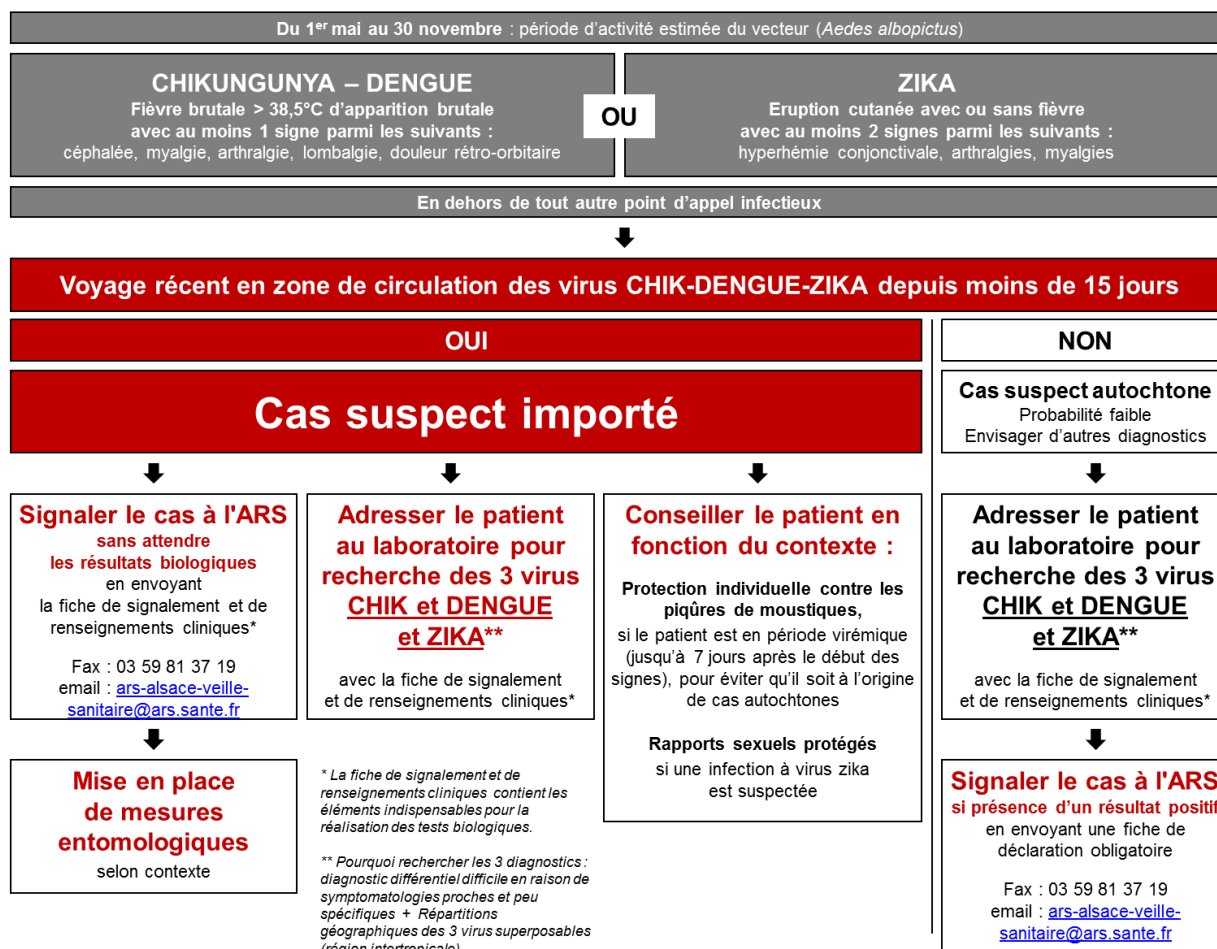
| Surveillance renforcée du chikungunya, de la dengue et du zika (suite) |

Dans le Bas-Rhin, la **surveillance renforcée** repose sur le **signalement immédiat** des **cas suspects** de dengue et de chikungunya chez des personnes de retour depuis moins de 15 jours d'un séjour en zone de circulation de ces virus (cas suspects importés) au pôle de Veille et gestion des alertes sanitaire de l'ARS ACAL – DT Alsace, par les médecins cliniciens et les laboratoires. Ce signalement est couplé à la confirmation accélérée du diagnostic par les laboratoires. Le signalement d'un cas entraîne des investigations épidémiologiques et entomologiques le cas échéant.

Le circuit de signalement des cas suspects à effectuer par les médecins et les biologistes du Bas-Rhin, et ce quel que soit le département de domicile du patient, est présenté en figure 2.

La recherche des diagnostics de chikungunya, dengue et zika doit se faire simultanément dans le cadre de la surveillance renforcée, même si le diagnostic est plus orienté vers une des trois pathologies (tableau 2).

| Figure 2 | Circuit de signalement des cas de chikungunya, de dengue et de zika à l'attention des médecins et biologistes du Bas-Rhin, année 2016



| Tableau 2 | Modalités de diagnostic biologique du chikungunya, de la dengue et du zika, année 2016

	DDS*	J+1	J+2	J+3	J+4	J+5	J+6	J+7	J+8	J+9	J+10	J+11	J+12	J+13	J+14	J+15	...
RT-PCR sur sang (chik-dengue-zika)																	
RT-PCR sur urines (zika)																	
Sérologie (IgM-IgG) (chik-dengue-zika)																	

* Date de début des signes
Analyse à prescrire

Surveillance hospitalière

Après un pic en semaine 23 (106 diagnostics pour 10 000 passages), la part des diagnostics d'asthme dans l'activité des services d'urgence a diminué les semaines suivantes. Ce pic était probablement associé aux forts orages survenus dans la région cette semaine-là. En semaine 29 (du 18 au 24 juillet), l'activité liée à l'asthme est en baisse par rapport aux deux semaines précédentes, avec 47 diagnostics pour 10 000 passages en région ACAL. Cette activité reste cependant plus élevée que celle observée à la même période en 2015.

Au niveau départemental, on note toujours une activité liée à l'asthme importante dans l'Aube, même si elle est en diminution par rapport aux précédentes semaines (respectivement 94 et 82 diagnostics pour 10 000 passages en semaines 29 et 28 contre 127 diagnostics pour 10 000 en semaine 27).

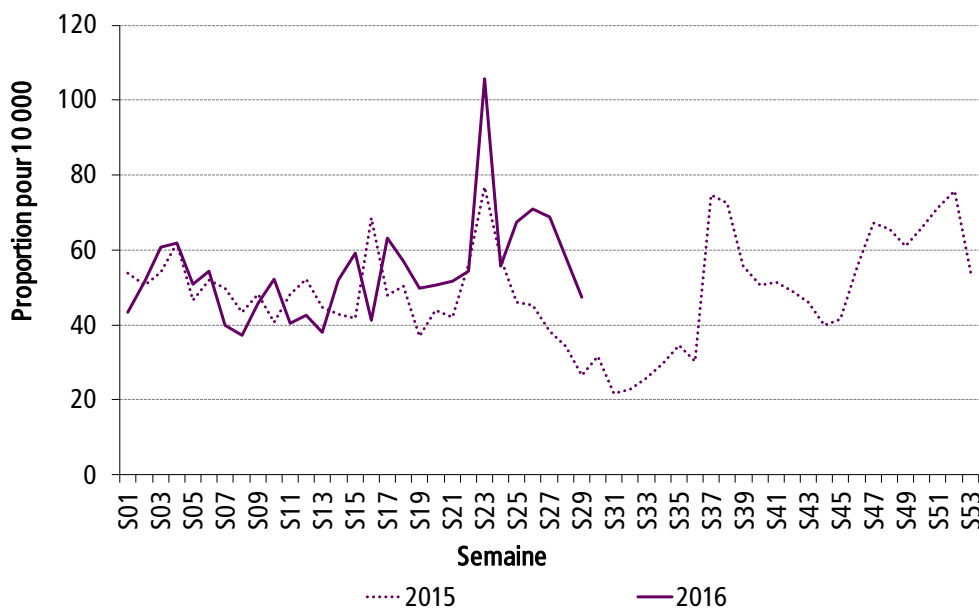
Surveillance ambulatoire

L'activité liée à l'asthme des associations SOS Médecins de la région évolue en dents de scie depuis le pic observé en semaine 23 (174 diagnostics pour 10 000 consultations). La tendance générale est une baisse de l'activité depuis cette semaine, avec 93 diagnostics pour 10 000 consultations en semaine 29.

A l'échelle départementale, cette évolution en dents de scie est aussi observée.

| Services d'urgence |

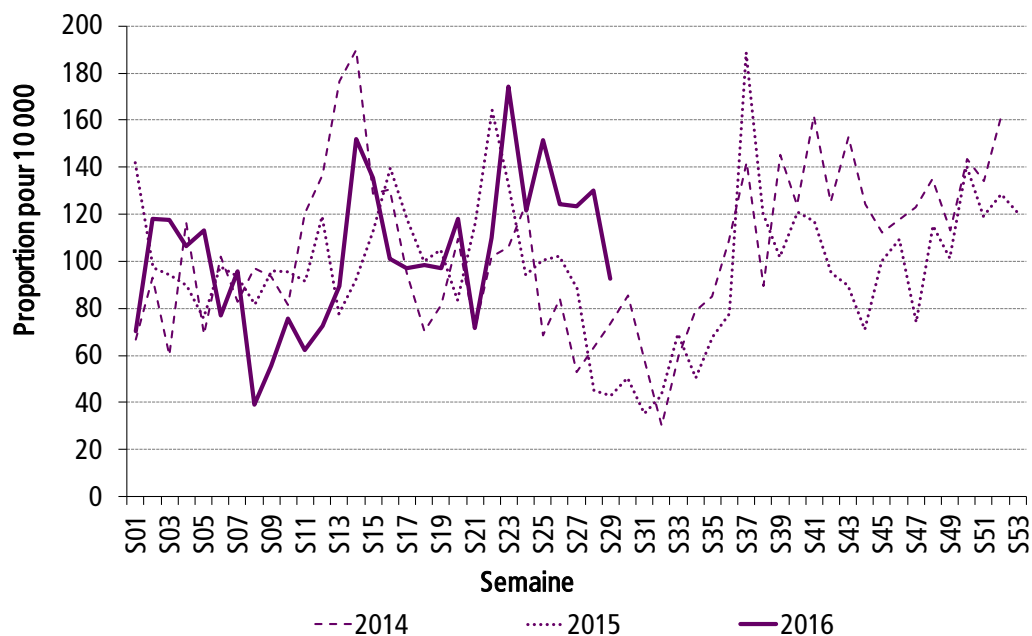
| Figure 3 | Proportion de diagnostics d'asthme parmi le total des passages en SAU, tous âges confondus, en 2015 et 2016 (Source : réseau Oscour®)



| Tableau 3 | Proportion de diagnostics d'asthme parmi le total des passages en SAU, tous âges confondus, par département sur les 4 dernières semaines de 2016 (Source : réseau Oscour®)

Département	Proportion d'asthme pour 10 000 passages			
	Semaine 26	Semaine 27	Semaine 28	Semaine 29
Ardennes - 08	96	85	61	53
Aube - 10	159	127	82	94
Mame - 51	95	81	79	67
Haute-Marne - 52	17	75	49	26
Meurthe-et-Moselle - 54	39	42	54	44
Meuse - 55	75	34	50	64
Moselle - 57	66	70	40	49
Vosges - 88	35	55	63	44
Bas-Rhin - 67	47	75	36	40
Haut-Rhin - 68	102	57	87	28

| Figure 4 | Proportion de diagnostics d'asthme parmi le total des consultations, tous âges confondus, en 2014, 2015 et 2016 (Source : Associations SOS Médecins)



| Tableau 4 | Proportion de diagnostics d'asthme parmi le total des consultations, tous âges confondus, par département sur les 4 dernières semaines de 2016 (Source : Associations SOS Médecins)

Département	Proportion d'asthme pour 10 000 consultation			
	Semaine 26	Semaine 27	Semaine 28	Semaine 29
Ardennes - 08	Pas d'association SOS Médecins			
Aube - 10	24	64	52	55
Marne - 51	319	215	301	113
Haute-Marne - 52	Pas d'association SOS Médecins			
Meurthe-et-Moselle - 54	192	141	120	127
Meuse - 55	Pas d'association SOS Médecins			
Moselle - 57	Pas d'association SOS Médecins			
Vosges - 88	Pas d'association SOS Médecins			
Bas-Rhin - 67	51	55	86	61
Haut-Rhin - 68	224	276	227	149

Surveillance ambulatoire

Suite à un pic en semaine 23 (325 diagnostics pour 10 000 consultations), la part des diagnostics d'allergie dans l'activité des associations SOS Médecins a diminué mais reste tout de même sur des valeurs élevées avec 218 diagnostics pour 10 000 consultations dans la région en semaine 29.

À l'échelle départementale, l'activité liée aux allergies est en diminution par rapport à la semaine dernière dans presque tous les départements excepté dans l'Aube. En semaine 29, dans l'Aube, 386 diagnostics pour 10 000 consultations ont été posés. Cette valeur est la plus élevée des quatre dernières semaines dans la région.

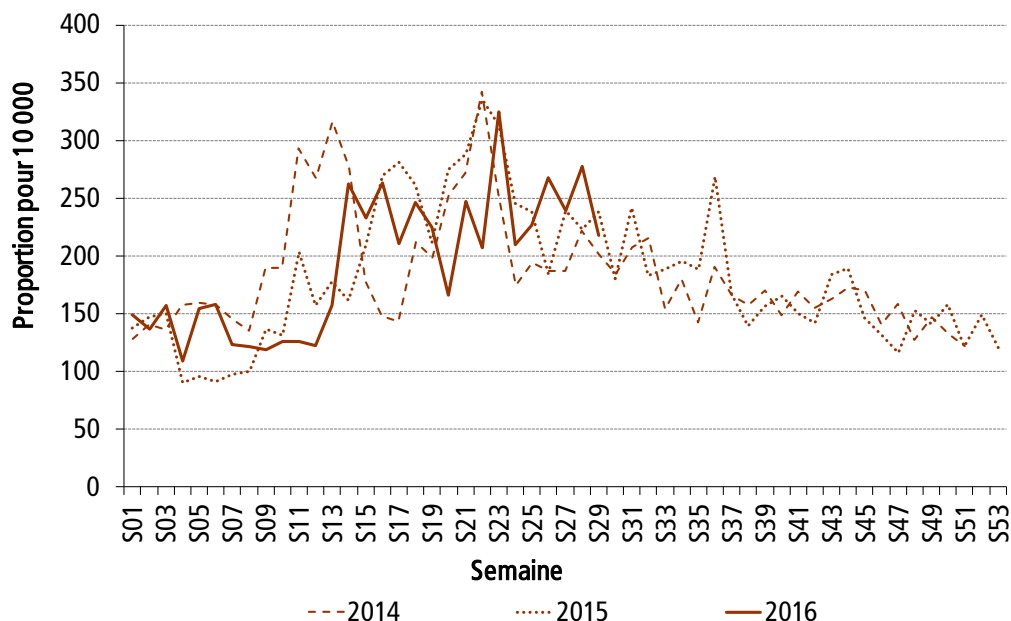
Réseau national de surveillance aérobiologique (RNSA)

Bulletin allergo-pollinique du 25 au 30 juillet : risque allergique moyen pour tous les départements de la région ACAL pour les pollens de graminées. Les personnes allergiques doivent rester vigilantes.

Carte de vigilance du risque allergo-pollinique consultable sur : <http://www.pollens.fr/docs/vigilance.html>

| Associations SOS Médecins |

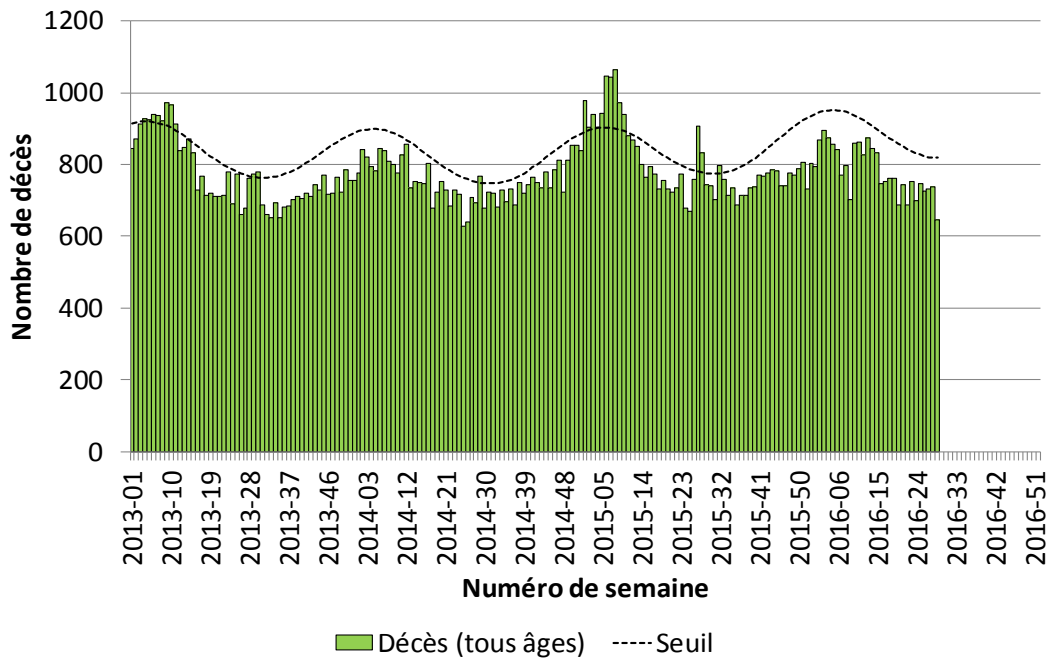
| Figure 5 | Proportion de diagnostics d'allergie parmi le total des consultations, tous âges confondus, en 2014, 2015 et 2016 (Source : Associations SOS Médecins)



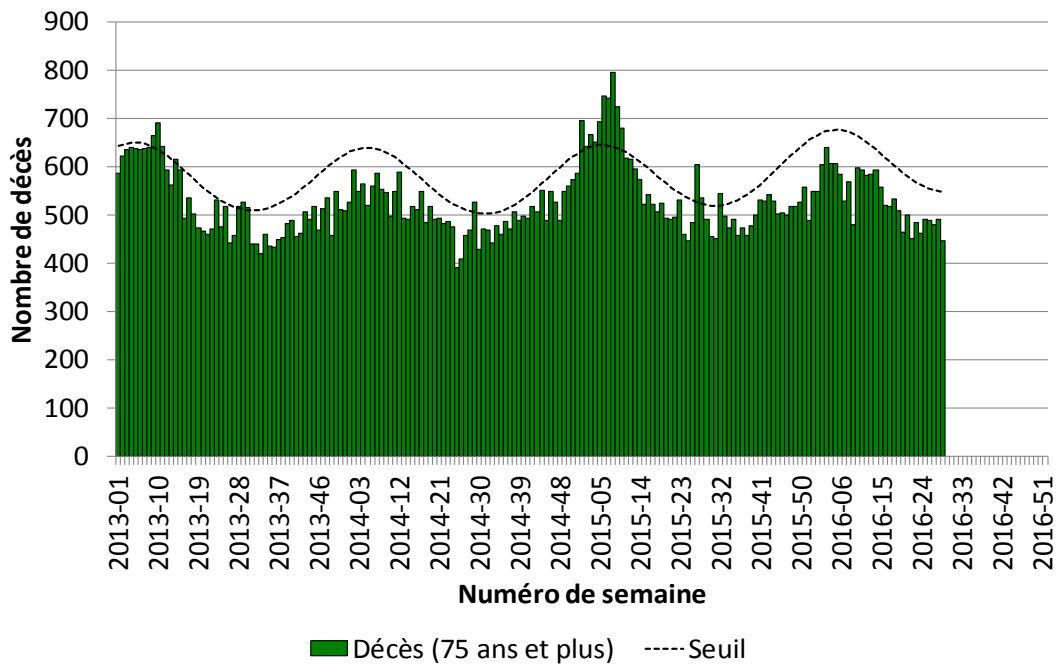
| Tableau 5 | Proportion de diagnostics d'allergie parmi le total des consultations tous âges par département sur les 4 dernières semaines de 2016 (Source : Associations SOS Médecins)

Département	Proportion d'allergie pour 10 000 consultation			
	Semaine 26	Semaine 27	Semaine 28	Semaine 29
Ardennes - 08	Pas d'association SOS Médecins			
Aube - 10	335	178	375	386
Marne - 51	145	108	301	38
Haute-Marne - 52	Pas d'association SOS Médecins			
Meurthe-et-Moselle - 54	248	199	241	174
Meuse - 55	Pas d'association SOS Médecins			
Moselle - 57	Pas d'association SOS Médecins			
Vosges - 88	Pas d'association SOS Médecins			
Bas-Rhin - 67	302	352	299	239
Haut-Rhin - 68	196	174	179	120

| Figure 6 | Nombre hebdomadaire de décès toutes causes et tous âges confondus de la semaine 01-2013 à la semaine 29-2016 (Source : Insee)



| Figure 7 | Nombre hebdomadaire de décès toutes causes chez les personnes âgées de plus de 75 ans de la semaine 01-2013 à la semaine 29-2016 (Source : Insee)



Nous remercions l'ensemble de nos partenaires régionaux :

- Les **mairies** d'Alsace Champagne-Ardenne Lorraine et leur **service d'état civil** qui transmettent en continu les déclarations de décès à l'INSEE ;
- L'Institut national de la statistique et des études économiques (**Insee**) ;
- Les **services d'urgence** participant au **réseau Oscour®** en Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine :
 - 08 : CH de Sedan, CH de Rethel, CH de Charleville-Mézières
 - 10 : CH de Troyes, CH de Romilly-sur-Seine
 - 51 : CH de Châlons, Polyclinique de Courlancy, Polyclinique Saint-André, CH d'Épernay, CH de Vitry-le-François, CHU de Reims
 - 52 : CH de Chaumont, CH de Langres, CH de Saint-Dizier
 - 54 : CHU de Nancy-Brabois, CH de Lunéville, Polyclinique de Gentilly, CH de Maillot Briey, CH de Mont Saint Martin, CHU de Nancy - Hôpital Central, CH de Pont-à-Mousson, CH de Toul
 - 55 : CH de Verdun, CH de Bar-le-Duc
 - 57 : CH de Forbach, CH de Sarrebourg, CH de Saint Avold, CHR Metz-Thionville - Hôpital Bel Air, CHR Metz-Thionville -Hôpital Mercy, Clinique Claude Bernard, CH de Sarreguemines, HIA Legouest
 - 67 : CH de Haguenau, CH de Saverne, CH de Sélestat, CH de Wissembourg, Clinique Ste Anne, Clinique Ste Odile, CH de Strasbourg-Nouvel Hôpital civil, CH de Strasbourg-Hôpital Hautepierre
 - 68 : CH d'Altkirch, Clinique Diaconat-Fonderie, CH de Mulhouse-Hôpital du Hasenrain, CH de Mulhouse-Hôpital Emile Muller, CH de Colmar, CH de Guebwiller, Polyclinique des 3 frontières
 - 88 : CH de Neufchâteau, CH de Saint-Dié, CH de Vittel, CH de Remiremont, CH Emile Durkheim
- l'**Agence Régionale de Santé d'Alsace Champagne-Ardenne Lorraine** ;
- le **laboratoire de virologie** des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg et Nancy ;
- les **associations SOS Médecins** de Strasbourg, Mulhouse, Reims, Troyes et Meurthe-et-Moselle ;
- l'ensemble des **professionnels de santé** qui participent à la surveillance.

| Modalités de signalement à l'ARS Alsace Champagne-Ardenne Lorraine |

Les signalements transmis au département Veille et Crise de l'ARS d'Alsace Champagne-Ardenne Lorraine concernent : toutes les maladies à déclaration obligatoire, tout événement sanitaire susceptible d'avoir un impact sur la santé de la population ainsi que la survenue en collectivité de cas groupés d'une pathologie transmissible.

Centre de réception des signaux sanitaires et environnementaux



Alsace | 03 88 88 93 33 |
ars67-alerte@ars.sante.fr

Champagne-Ardenne | 03 26 66 79 29 |
ars51-alerte@ars.sante.fr

Lorraine | 03 83 39 28 72 |
ars-lorraine-cvgs@ars.sante.fr

Directeur de la publication :

François Bourdillon,
Directeur général de Santé publique
France

Rédactrice en chef :

Anne Gallay,
Directrice de la DIRE
Responsable par intérim de la CIRe
Alsace Champagne-Ardenne Lorraine

Comité de rédaction :

Oriane Broustal
Caroline Fiet
Louis Frelon
Christine Meffre
Sophie Raguet
Morgane Trouillet
Jenifer Yai

Diffusion

Cire Alsace Champagne-Ardenne Lorraine
ARS Alsace Champagne-Ardenne Lorraine
3 boulevard Joffre
CS 80071
54036 Nancy Cedex

Mail : ars-lorraine-alsace-cire@ars.sante.fr
Tél. : 03.83.39.29.43
Fax : 03.83.39.28.95

Si vous souhaitez être destinataires du point épidémiologique réalisé par la CIRe, merci de nous en informer par mail à ars-lorraine-alsace-cire@ars.sante.fr